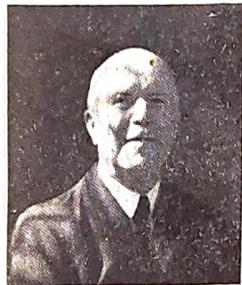




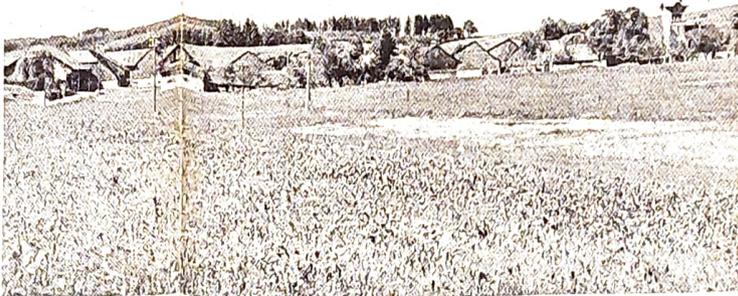
Vue générale
du village



La vieille église

*Parce à Jorat
par Ernest Guiguet*

M. Alfred Gavillet,
doyen de Pénéty,
ancien député et
père du syndicat
actuel



PENEY-LE-JORAT

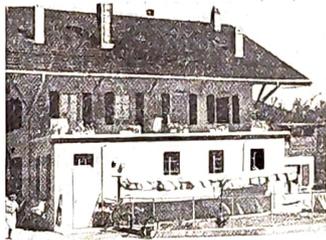
Il existe, pour chacun de nous, des lieux de prédilection auxquels nous attachons une secrète tendresse, des souvenirs, des impressions d'enfance, ces sensations de la nature qui se gravent en nous à notre insu et que l'on retrouve prêtes à surgir, lorsque les années ont passé; pour les uns, ce sont les rives du lac, pour d'autres les paysages jurassiens ou les Alpes, pour les derniers enfin, les forêts de sapins et la campagne du Jorat, dont le chapitre du Pays Vaudois, Juste Olivier, écrit dans « Le Jorat, vœux le fondement de notre patrie. Vous trouverez ici, non pas de l'élan, mais de la détermination... non pas la puissance élégante, grandiose, mais la vigueur rude et condensée... non pas la finesse délicate et gracieuse, mais une bonhomie qui sait aussi dire son mot... non pas enfin, le jet rapide de l'âme, mais la marche lente et ferme d'un solide bon sens... »

Où, le Jorat, c'est tout cela et tant d'autres choses qui font de lui l'un des coins les plus aimés, les plus attirants du Pays de Vaud. Ces réflexions, nous les faisons en nous rendant à Pénéty-le-Jorat, situé au cœur de cette belle région, joyau perdu dans un cirque de forêts, comme un bijou dans un écrin. Village tout simple, sans imprévu, campagnard dans la campagne; nous l'aimons parce qu'il se laisse trouver, il se passe d'attirer l'attention, parce qu'il ressort à peine sur le fond des champs, blotti dans un repli de terrain, environné de forêts qui le cerment et semblent le protéger des indiscrets.

Four s'y rendre, les itinéraires s'offrant au voyageur sont tous plus pittoresques les uns que les autres, variés à souhait, mais toujours avec cette dominante, la forêt. Si nous en avions eu le loisir, nous aurions, bien sûr, emprunté le plus beau de

ces itinéraires, cette route des paysans partant de Sainte-Catherine et qui, durant près de 8 km, court et serpente, solitaire, à travers les bois. N'est-ce pas là l'une des plus belles promenades qui se puissent rêver et aurait, sans nul doute, enchanté J.-J. Rousseau, le promoteur solitaire! Cette route des paysans à laquelle s'associent, dans notre imagination d'enfant, les exploits des brigands qui, durant tout le moyen âge et jusqu'à commencement du XVIII^e siècle, hantaient ces lieux, tuant et dévalisant les voyageurs attardés ou isolés dans ces parages. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle un refuge, sous la forme d'une abbaye, était installé à Sainte-Catherine, à l'entrée de la route des paysans, abbaye transportée plus tard au Châtel-d-Gobet.

Hélas, le manque de temps nous a contraint d'utiliser un itinéraire plus rapide. Un train du matin nous a déposé à Moudon, la petite ville moyennâgeuse, laquelle, en ce jour de foire, connaît une joyeuse animation. De là, un car postal nous a emmené vers Rossenges et Hermonches, dans un paysage idyllique. Au fur et à mesure que la route monte, le panorama devient plus vaste, plus grandiose. A gauche, émergent, encore poudrées de neige, les Préalpes fribourgeoises, puis vaudoises; un regard en arrière nous révèle toute la vallée de la Broye, dont on devine, noyé encore dans la brume matinale, le damier irrégulier des champs où alternent le vert foncé et le vert clair, coupé des taches sombres des forêts qui jalonnent les crêtes des collines. La route serpente à travers champs et forêts. Voici le moulin de Pénéty, quelques maisons au creux du vallon où coule le ruisseau de Neyrevaux; c'est ici que



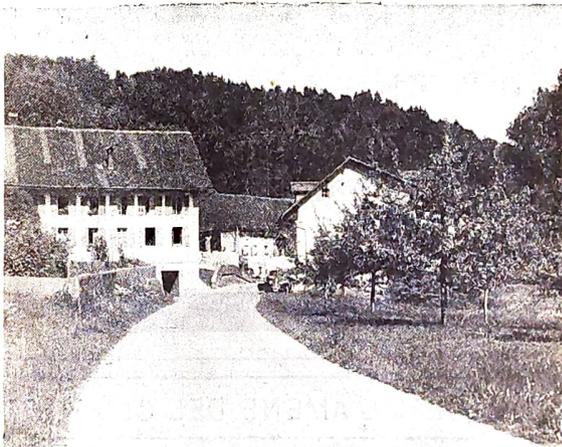
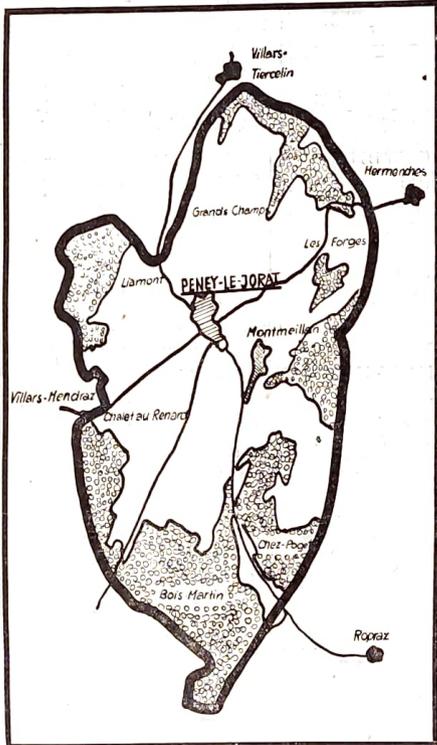
La laiterie et
fromagerie



Le beau
bâtiment du
collège rénové



La vue sur
la vallée de
la Broye, avant
d'arriver au
village



Sur la route
de Moudon
à Villars-
Mendraz, le
moulin
de Pénéty

PENEY-LE-JORAT

nous quitterons le car postal, pour emprunter le chemin qui nous conduira à Penev.

Autour de nous dans l'haute fraîcheur, toute la campagne s'éveille, un léger vent d'ouest souffle, faisant onduler herbes et graminées, les feuillages frémissent; le long du chemin qui court à travers les prairies piquées de boutons-d'or resplendissants, la roste incline encore l'herbe haute, tandis que le soleil oblique fait jouer les lumières et les ombres sur la campagne et les forêts. Douceur et charme du Jorat; on perçoit tous les souffles, tous les bruissements, tous les chuchotements des milliers de voix dont est rempli le silence de la nature. Et voilà que se dépeuple sur une crête un attelage de deux chevaux, un char d'herbe autour duquel s'affaïrent deux silhouettes. Au faite du coteau, au bord de la route, des murs, une porte rustique, le petit cimetière avec son allée cloyant de vieilles pierres moussues qu'ombrent quelques arbres, domine tout le paysage. Encore quelques pas avant qu'apparaisse le vieux clocher du village, au-dessus des maisons avec leur toit de tuiles d'un rouge vieillot et doux; nous voici arrivés.

Ce qui enchante dans le village, c'est que ses maisons ignorent le parabélisme et la ligne droite; elles avancent ou reculent, forment des angles, des petites rues, nous y découvrons de belles fermes cossues, aux jardins fleuris, sa cure aux volets verts et blancs, un peu à l'écart; tout est calme, les paysans sont aux champs, seuls les cris des enfants dans le préau du beau collège troublent cette matinée de printemps. Quittant le village, nous irons par un chemin vicinal jusqu'au coteau dominant le village et d'où la vue s'étend sur la campagne et le calme paysage.

Quelques notes historiques
Le village de Penev est très ancien, on y a trouvé des squelettes

humains enfermés dans des tombes formées de pierres plates, brutes ou grossièrement taillées. Le village illégitime, avec le Jorat, des terres de l'évêché de Lausanne. Vers le milieu du XIII^e siècle, il était une dépendance de la seigneurie de Palézieux, vassale des comtes de Genevois. Garnier de Palézieux, en fit don à l'abbaye de Haut-Crét, en 1154. La grange de Penev fut à l'origine du village. La dime de Penev fut donnée en 1160, par Albert Mayor, de Dommarin, à l'abbaye de Haut-Crét qui possédait aussi dès cette époque un domaine, soit une grange dans cette localité.

En 1220, les moines de Haut-Crét et de Mont-Joux se disputèrent une terre de Penev. Des témoins assignés déclarèrent que la grange de Penev appartient depuis plus de quarante ans aux religieux de Haut-Crét. Le comte de Savoie possédait aussi des hommes en ce lieu; ils furent affranchis par Hugues Cothery de Aquabella, au nom du comte Philippe de Savoie, en 1275.

Le quatrième jour des idées d'octobre 1247, Guillaume de Goumoens, chevalier dit « Le Roux », du consentement de sa femme Alasia, de Jean, son fils, et des autres héritiers, concéda à l'abbé et couvent de Haut-Crét et à leurs hommes demeurant au territoire de Penev et de Villars-Mendraz, présents et futurs, son bois du Jorat sans exaction de forage, d'avoine ou de camp. Ils pourront librement jouer des dis bois pour brûler, brûler, vendre, donner, chasser ou autrement utiliser leurs nécessités; paître leurs troupeaux de bœufs, vaches et taureaux, paître leurs troupeaux de bétail ou de porceaux.

Les abbés et seigneurs de Haut-Crét, en possession de cet usage illimité, imposèrent à leurs hommes de Penev et de Villars-Mendraz, en raison de ce qu'ils leur communiquèrent le droit, un cens annuel d'une coupe d'avoine pour chaque fagot.

La commune de Penev faisait primitivement partie de la paroisse de Dommardier. La distance entre les deux villages était très grande. La classe de Lausanne fit alors créer une suffragance pastorale pour Villars-Tiercelin et Penev, en 1794. Ces deux communes offrirent de contribuer à la pension du pasteur par une somme de 180 florins de Suisse

par année, et par le don de deux moulins de sapin et un autre dans les deux communes, par côté, L.L. EE. de Berne livrèrent par sacs de foin et un char de vin. Les gens de Penev consistèrent en une chénévière, n'ayant ni jardin ni vignes.

A partir de 1846, Penev et Villars-Tiercelin furent une paroisse qui, de 1845 à 1911, fut réunie cependant à celle de Dommarin. La commune de Villars-Mendraz a été détachée en 1910 de la paroisse de Saint-Cierges, pour être réunie à celle de Penev, dont on retrouve la liste des pasteurs dès 1794. Quant à l'église, elle fut construite en 1768 déjà, et réparée en 1824. D'autre part, une école a été fondée en 1838, pour la paroisse entière de Dommarin, mais Penev eut son maître d'école particulier 108 florins de la commune, et une certaine quantité de blé des chefs de famille. Le village de Penev fut brûlé en grande partie en 1759, incendié au cours d'un départ des arches.

Penev, comme terre dépendante de la commune de Haut-Crét fut, lors de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, rattaché au bailliage d'Oron. Il avait sa cour de justice composée d'un métral, d'un lieutenant, d'un curial et de sept jurés. Ce dernier chiffre fut porté à neuf dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le bailli d'Oron se transportait à Penev, accompagné du curial du bailliage, dans le commencement de sa préfecture, et procédait à la réformation et à l'asservissement de la cour. La dite cour avait en matière de droit civil, droit de basse justice. Il ne paraît pas que la cour de Penev ait eu de compétence pénale de quelque importance, les affaires criminelles étant portées devant la cour de justice d'Oron-Palézieux.

Agriculture et industrie laitière

Le village de Penev est essentiellement agricole; le 90 % de sa population se voue aux travaux de la campagne, à la culture des pommes de terre, de la betterave et du blé qui sont les principales ressources agricoles de l'industrie laitière. Situé à l'altitude de 847 mètres, ce qui en fait le plus haut village du Jorat, la commune de Penev se trouve à l'extrémité nord-est du district d'Oron et sur le versant septentrional du Jorat. C'est un plateau élevé, entouré de forêts, au climat plutôt froid, mais

salubre. La commune est entourée, à l'est, par celle d'Hermenches, au sud par Coles-le-Jorat, à l'ouest par Villars-Tiercelin et au nord par Villars-Mendraz. Le village se trouve au carrefour de plusieurs routes importantes, celle de Lausanne à Saint-Cierges (chemin des paysans) par le Chalet-Gobel et celle d'Échalens à Mézières et Oron. Outre le village, la commune compte quelques petits hameaux: Montmeulan, à 500 mètres du village, au sud-ouest sur un plateau qui domine un horizon étendu, La Solitude, hameau de cinq maisons au sud-ouest, le Chalet-du-Renard, Larmont et Moullin-de-Penev à l'extrême limite de la commune sur la route de Villars-Mendraz à Moudon.

La laiterie de Penev, tenue depuis de longues années par M. Jaton, reçoit la production laitière de Villars-Mendraz et Penev, entièrement transformée en fromage qui jouit d'une réputation louangeuse sur le marché de Lausanne. En 1955, la production totale des deux villages pour deux cent cinquante jours s'est élevée à 819 000 kg. Une partie du bétail estive au Vanli-Noir dans le canton de Fribourg, à Châblis-sur-Bex. Il s'agit surtout de bétail d'élevage et de boucherie. Comme partout ailleurs, la mécanisation a fait beaucoup de progrès et l'on dénombre neuf tracteurs, quoique la traction animale soit encore très importante, puisque l'on utilise encore une trentaine de chevaux dans la commune.

Penev fait partie de la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise; il est également le centre du syndicat d'élevage qui porte son nom et qui groupe huit communes. Il y a également une société de battoir à grains.

Signalons encore qu'une grande salle tout à fait moderne, avec scène et contenant quatre cent places, a été édifiée il y a quelques années. De nombreuses manifestations y ont lieu: conférences, soirées, etc. Les sociétés de jeunesse et de tir sont également très actives. Parmi les travaux entrepris au cours de ces dernières années, citons la rénovation du collège, un magnifique bâtiment moderne, le goudronnage des routes dans le village et un regroupement parcellaire bienvenu. Par ailleurs, M. le syndic a bien voulu nous donner quelques précisions sur ce regroupement; nous lui laissons la parole:

Lorsque les agriculteurs ont pris connaissance de leur nouveau do-

maine, certains ne calculent pas leur déception, d'autres se méconnaissent récurés; rares étaient les cœurs qui ont abandonné, sans être déçu, ceux que nos pères, avant nous, ont déjà exploités et qu'on aime.

Les regrets qu'on peut laisser l'abandon d'une ou deux parcelles, particulièrement appréciables, ont été très vite dissipés par les avantages qu'ils ont retirés de leurs nouvelles parcelles.

L'adaptation au domaine nouveau s'est faite en somme très facilement; chacun s'est vite rendu compte que la parcelle reçue était de toute aussi bonne qualité que celle qu'on lui avait prise.

En plus des énormes avantages des domaines groupés, avantages qui sont trop connus pour que je m'y attarde, la réunion parcellaire oblige le paysan à revoir sa façon de voir, à rompre avec les traditions, à sortir de l'ornière; il devient plus réceptif au progrès, à la rationalisation du travail, et il se rend compte que c'est là son avenir.

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives; fait réjouissant, on constate déjà une augmentation de rendement à l'unité de surface et il n'y a plus de parcelles négligées.

Telles sont esquissées quelques réflexions sur une réunion qui a été une des premières du canton grâce à l'initiative de notre jeune et dynamique député, qui a été le promoteur et le temps que la chéville ouvrière d'une magnifique amélioration de nos domaines.

Au terme de ce reportage, nous voudrions dire une fois encore tout le plaisir que nous avons eu à passer une journée charmante dans ce beau village du Jorat. Nous voudrions remercier plus particulièrement de leur aimable accueil M. Jaton, qui fut syndic pendant vingt-huit ans, M. Gavillet, le syndic actuel et sa famille, sans oublier de dire le plaisir que nous avons eu à rencontrer son père, M. Alfred Gavillet, doyen de Penev, ancien député qui, très vert encore, suit attentivement tous les travaux agricoles; nous lui souhaitons ici encore de longues années de vie.

Et en quittant Penev, parlie des Gavillet, des Jaton, des Mocand, des Dellessert et des Rod, tous des noms bien de chez nous, nous formons des vœux de prospérité pour tous les habitants de ce beau village vaudois.

Paul Martin.

Il y a de l'argent dans...

AUROFAC



le supplément fourrage antibiologique pour porcelets, gorettes et porcs à l'engrais.

AUROFAC vous économise argent, travail et soucis.
Par l'adjonction d'AUROFAC à leur nourriture, vous obtiendrez chez les porcelets une bonne santé, une croissance rapide et régulière; pas de bêtes chétives ni de diarrhées; un changement d'alourdissement sans troubles de digestion; gorettes une augmentation du gain de poids de 10 à 30%; une amélioration du rendement du fourrage; porcs à l'engrais une augmentation du gain de poids de 10 à 30%; une amélioration du rendement du fourrage.

Une merveille de la science moderne

AUROFAC

contient l'antibiotique connu, l'AUREOMYCINE, et des vitamines B2. C'est un produit contrôlé et éprouvé de l'un des plus grands producteurs d'antibiotiques, les Laboratoires AMERICAN CYANAMID.

Donnez de l'AUROFAC à vos animaux — le supplément fourrage antibiologique efficace — qui vaut son pesant d'or.

Service d'Informations AUROFAC et liste des dépositaires par ici

Représentant général: OPOPHARMA GmbH, Zurich 1
Kirchgasse 42 Téléphone (051) 32 83 24

LA RÉCLAME AMÈNE DES CLIENTS!

Lutte contre la tuberculose



Abravol Simplex indispensable. Dernier modèle n° 3; simple et solide, pour haute et basse pression, gerant 10 ans. Fr. 6.-
Produit 100% suisse
Paul Volz, Renens
Constructeur
Téléphone 24 92 84

Commande de freins tetrax

Le freinage des remorques est devenue chose facile
Grâce à la commande hydraulique TETRAX 303, la remorque peut être freinée depuis le tracteur
Renseignements à l'agence officielle
MAURICE COTTIER, MISSY
Machines agricoles Tél. (037) 8 72 08

grâce à Lactalac me voilà beau, sain et fort...
"Lactalac"
Poudres de lait sucré second révélation
Pour engraissement (ou engrais)
La réclame chez les négociants en engrais, syndicat ou distributeurs. À l'adresse: Fédération suisse de la Fabrication de produits laitiers S.A., G.L.A.H.D. LACTAS S.A., Téléphone (021) 8 22 82

PORCHERIE MODERNE

JEAN COMTE
PAYERNE
constructeur
Tél. (037) 6 26 74

DU NOUVEAU A YVERDON!

CAOUTCHOUC

FLORY FRÈRES

18, rue du Pré Yverdon
116, rue de Carouge Genève
le caoutchouc est pratique, durable et avantageux
Pour la campagne, pour le commerce, pour l'industrie, vous trouverez chez le spécialiste tout ce que la technique a créé de meilleur
Vêtements de protection (bottes, manteaux, pélerines, pantalons, tabliers) — brosses pour le lavage — matériel pour l'arrosage — tuyaux — courroies transportreuses, etc., etc.
Pneus neufs et d'occasion toutes marques